

Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

<http://cucm.lautre.net/nos-elus/tribunes/2006-16/article/septembre-2006-11-longues-annees>

Septembre 2006 : 11 longues années... ..

- Nos élus
- Tribunes CUCM 2001 à 2008
- 2006
-

Date de mise en ligne : mardi 5 septembre 2006

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

Il ne s'agit pas de tout critiquer : la nouvelle école des Mouilleboeufs ouvre et c'est positif pour de nombreux écoliers châtenaisiens mais...

En 11 ans d'urbanisme municipal, nous avons vu disparaître des maisons anciennes du centre historique, des terrains de tennis en face du parc de Sceaux, des espaces verts dans le parc de la mairie, un marché et des commerces de proximité Nous n'avons toujours pas de centre animé. Il y a surtout plus de 600 logements nouveaux en projet et à quel prix !!

Le logement social est aussi touché, on constate des augmentations de loyer et malgré une pétition des habitants, le maire maintient ses projets de démolition des 90 logements d'une résidence (ex Lutèce). Nous sommes pour une activité soutenue dans le secteur du logement neuf mais en respectant une mixité sociale de l'habitat.

En 11 ans de politique municipale de la santé, nous avons vu disparaître le centre municipal de santé Anne Noury. Cet équipement s'inscrivait dans une logique de complémentarité avec l'offre local de médecine libérale et hospitalière. Il était un lien entre les services municipaux, départementaux et associatifs, participant à l'intégration sociale des populations. Sa disparition prive les châtenaisiens d'un accès facilité aux soins non discriminatoires au tarif conventionné de secteur 1 avec pratique généralisée du tiers payant. **La pétition du collectif des usagers a recueilli plus de 2200 signatures et le soutien de nombreux professionnels de la santé comme les professeurs Axel Kahn, Frydman et Fernandez.** Pour eux comme pour nous, il s'agit de privilégier les centres de soins de proximité.

En 11 ans de gestion municipale, nous avons vu une inflation importante du coût de réalisation de certaines opérations.

le budget du Pôle Culturel qui va remplacer le théâtre, était évalué à 13 921 970 Euros TTC au démarrage de l'opération, **et il est actuellement de 23 924 600 Euros (156 931 000 F).** Nous sommes aussi pour le développement des équipements culturels mais pas à n'importe quel prix. Cet équipement a augmenté de **+ 71 %** entre le programme et le début des travaux. Il a maintenant une surface de 11 539 m2. Avons-nous besoin d'un pôle culturel aussi grand qu'un terrain de foot ?! Il est financé en partie par le département et sa gestion sera assurée par la communauté d'agglomération mais qui va payer un tel dérapage du coût ? **le contribuable !!...**

En matière de transport collectif, le Paladin est une excellente idée, mais à travers ses vitres teintées, on peut observer qu'il circule souvent presque à vide. Pourquoi ne pas étudier un autre tracé (tout en maintenant les passages dans les quartiers éloignés de lignes de bus) ou d'autres fréquences plus adaptées à la demande des utilisateurs et en liaison avec l'offre de la RATP ?

Ensemble défendons les services publics et la qualité de notre cadre de vie à Châtenay sans polémique, d'une manière constructive.

Le tribunal correctionnel de Nanterre a débouté Georges Siffredi des poursuites en diffamation qu'il avait engagées contre nous en 2004, après diffusion d'un tract critiquant ses projets de densification urbaine. Au procès (l'audience a duré 8 heures) la justice a reconnu notre bonne foi et a Â« jugé non établi le délit de diffamation Â». Pour nous, il ne s'agissait en effet que de débattre des options d'aménagement du centre ancien. Monsieur Siffredi a fait appel...

Tribune commune des élus : Â« Chatenay-Malabry Solidaire Â» Â« Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry Â» Â« Les Verts Â»